

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAUL MONT PENIT (Vendée)

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin ai à 19 h 00 le Conseil Municipal de SAINT PAUL MONT PENIT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CROCHET Philippe, Maire.

Nbre de conseillers

en exercice: 13

présents: 11

votants: 11

Date de convocation: 13 Juin 2023

<u>Présents</u>: M. CROCHET Philippe, M. DUPÉ Jean-Yves, Mme RIOU Aurélie, M. SOCHARD Alain, Mme GUERIN Elisabeth, M. BONNIN Frédéric, Mme BESSON Emilie, M. CLAUTOUR André,

Mme MATHIEU Angélique, Mme PEENE Sylviane, M. POIRAUDEAU

Jérôme.

Absents excusés: M. ROBIN Damien, M. PONTHOREAU Joël

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth GUERIN

<u>OBJET</u>: AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE À LA CREATION D'UNE UNITE DE METHANISATION À CORCOUÉ-SUR-LORGNE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Préfet de Loire-Atlantique l'informant d'une consultation du public se déroulant du 15 mai 2023 au 16 juin 2023 sur la demande formulée par la SAS METHA-HERBAUGES en vue de construire et d'exploiter une unité de méthanisation sur la Commune de Corcoué-Sur-Lorgne.

La Commune de Saint Paul Mont Penit est appelée, par ce projet, à émettre un avis.

Compte-tenu du dossier présenté par la SAS METHA-HERBAUGES et au vu des documents joints,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et par vote à bulletin secret : 11 votants, 7 contre, 1 pour, 3 abstentions,

Emet un avis défavorable.

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme.

Le Maire,

Philippe CROCHET

La Secrétaire de séance, Elisabeth GUERIN

saoem GCER